



La gazette des capellorémyens



www.lachapellesaintremy.fr

Juin 2020



Mot du maire : Le confinement a été une période plus ou moins difficile pour chacun. Nous sommes heureux de savoir que vous, capellorémyens, vous soyez en bonne santé. Nous vous remercions pour votre bienveillance vis à vis de vos proches, de vos voisins, pour votre civisme (notre commune est restée propre) ainsi que pour la confiance que vous nous avez témoigné lors des élections municipales du 15 mars.

La nouvelle équipe prend ses marques petit à petit. Nous sommes dynamiques, soucieux de votre bien-être et de votre sécurité et heureux d'être à vos côtés.

Je vous souhaite de bonnes vacances, j'espère que la rentrée scolaire 2020/2021 pourra se dérouler avec un protocole assoupli pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions.

Dominique EDON

Page facebook : Pour faciliter la communication, une page Facebook a été créée, vous pouvez la trouver en recherchant @lachapellesaintremy ou sur <https://www.facebook.com/lachapellesaintremy/>

Commission fleurissement :

La commission fleurissement a planté plus de 400 fleurs pour embellir notre village le vendredi 29 mai. Les jardinières sont paillées afin de limiter les arrosages et de faire des économies d'eau.



Non aux dépôts sauvages : Depuis quelques temps nous constatons des dépôts sauvages de déchets en tous genres sur la commune, merci de déposer ces déchets en déchèteries et non pas dans la nature. Ces actes sont intolérables et exposent les auteurs à une forte amende. De plus nos agents s'exposent pour gérer ces incivilités et ceci occasionne un coût pour la collectivité qui doit déposer ces déchets en déchèteries.

Ne jetez pas vos masques dans la nature, nous les retrouvons sur les talus, dans les fossés... Ils doivent être déposés dans des sachets puis dans les ordures ménagères, toutes les informations sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>



Ensemble préservons notre environnement !

Nouveau, la distribution des sacs jaunes se fera désormais deux fois par an. Il n'y aura plus de distribution en mairie comme avant. La première date est fixée au **samedi 20 juin de 9h00 à 12h00 à la salle des fêtes**. Les familles pourront se faire représenter par leurs enfants s'ils le souhaitent.

C'est environ 20000 sacs jaunes consommés en 2019 pour notre commune, Ils représentent un coût important, nous devons veiller à en faire un bon usage. Comment les optimiser ? Présenter seulement des sacs bien remplis, bien effectuer le tri, bien aplatir les emballages et essayer de réduire le volume de nos déchets, voici quelques pistes : <https://www.syalorm.fr/prevention-des-dechets/>

Ce même jour, à la salle des fêtes, aux mêmes horaires, nous distribuerons, de nouveau, des masques à usage unique aux habitants de plus de 11 ans, comme nous l'avions déjà fait en mai dernier. Le port du masque est recommandé, du gel hydroalcoolique sera à votre disposition. Pensez à prendre votre stylo.

Concours des jardins fleuris et potagers : Les inscriptions pour le concours se font en mairie jusqu'au 4 juillet, Vous êtes tous les bienvenus, petits et grands, fleurs ou légumes !



Enquête publique PLUI : L'enquête publique du PLUI reprend le lundi 22 juin à 9h et jusqu'au 4 juillet à 12h. Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de 9h à 12h le mardi 23 juin

Déchèteries : Les 20 déchèteries du SYVALORM vont de nouveau être accessibles sans rendez-vous à compter du lundi 15 juin 2020, pour tous les déchets acceptés et selon les horaires habituels. Ce retour aux conditions normales d'accès pour les usagers se fera avec l'application stricte des geste barrières et le respect de la distanciation physique de rigueur en cette période pandémique. Le flux d'entrée pourra être régulé par les agents en cas de forte affluence sur les sites avec une limitation du nombre de véhicules et d'usagers sur les plateformes.

Suspension des JDC : Les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'au 30 août 2020. Elles devraient reprendre à compter du 31 août.

En attendant, si vous vous êtes fait recensés au cours du trimestre précédent, n'hésitez pas à vous connecter à votre espace majdc.fr (<https://presaje.sga.defense.gouv.fr>) pour connaître l'actualité de votre CSN de gestion et obtenir différentes informations sur votre situation (mise à jour de données personnelles, délivrances d'attestations, possibilité de changement de date de convocation à la JDC,...).

Dans le cas où vous venez de vous faire recenser (trimestre en cours), vous recevrez un mail vous proposant de créer votre compte sur majdc.fr. Avant réception de ce mail, il ne vous sera pas possible de finaliser votre ouverture de compte.

Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP, ...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25ème anniversaire du candidat. Dans le cadre du report des journées défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui du permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement,
- pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire « en instance de convocation ».

Transports scolaires : Transports scolaires 2020/2021, c'est parti ! Votre carte de l'année dernière doit être conservée, ne la jetez pas. Passé le 31 juillet, une majoration de 20€ sera appliquée. Le tarif est de 110€ par enfant, gratuité dès le 3ème enfant transporté. Pour les abonnés 2019/2020 un remboursement COVID19 sera proposé, modalités à compter du 22 juin sur :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/actualites/modalites-de-remboursement-suite-la-suspension-du-service-pendant-la-periode-covid>

Paiement en une fois par CB, en 3 fois par prélèvement (10 novembre 44€, 10 février et 10 avril 33€), par chèque et espèces.

Pour s'inscrire : <https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires>



Pique-nique école :

L'école est redémarrée depuis le mardi 12 mai. Pour la cantine, il faudra encore attendre et être patient... En attendant, les enfants profitent du beau temps et de l'ombre du jardin, le pique-nique est apprécié par tous.

